



Une année à
La Cerlangue



2013
N°31

SOMMAIRE

EDITORIAL	1
MAIRIE / INFOS PRATIQUES	2
MODALITES DE VOTE	3
CCAS / RECENSEMENT	4
ETAT CIVIL	5
SIERG	6
ILLUMINATIONS NOËL	7
SMAEDA	8
CIMETIÈRE / TRAVAUX	9
VOIRIE	10-11
BUDGET	12-13
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	14
RAMASSAGE SCOLAIRE	15
CLASSE NUMÉRIQUE / ECOLE / CANTINE	16-17
JARDINS FLEURIS	18
PNRBSN	19
LOISIRS	20-23
HISTOIRE DE LA CERLANGUE	24 à 25
EGLISE DE ST JEAN D'ABBETOT	26
ASSO'MMAIRE	27
NOS ASSOCIATIONS	28 à 40

Calendrier de collecte 2014



Collecte en benne bi-compartmentée - gros camion

Jour de collecte hebdomadaire	En cas de jours fériés				
	Semaines 17, 24, 29	Semaine 46	Semaine 1	Semaines 18, 19, 22, 52	Semaine 39
La Cerlangue	Lundi	Mardi	Lundi	Lundi	Lundi

Collecte spécifique* - petit camion

Jour de collecte hebdomadaire	En cas de jours fériés	
	Semaine 46	Semaines 18, 19, 22, 52
	Mardi	Mardi

*Voie concernée : Chemin de la Clé des Champs



HORAIRES DE LA DÉCHÈTTERIE

Hiver (1/11 au 31/03)

Lundi / Mercredi : 8h00-12h - 13h00-17h00
Mardi / Jeudi : fermée

Été (1/04 au 31/10)

Lundi / Mercredi : 8h00-12h - 13h00-17h
Mardi : 13h00-18h
Jeudi : fermée

Semaine 1: 1^{er} au 5 janvier 2014
Semaine 17: 23 au 27 avril 2014
Semaine 18: 28 avril au 4 mai 2014
Semaine 19: 5 au 11 mai 2014

Semaine 22: 28 mai au 1^{er} juin 2014
Semaine 24: 5 au 15 juin 2014
Semaine 29: 14 au 20 juillet 2014

Semaine 31: 11 au 17 août 2014
Semaine 46: 10 au 16 novembre 2014
Semaine 52: 22 au 28 décembre 2014

2013

Une année à La Cerlangue

EDITO

Chères Cerlangaises, chers Cerlangais

Alors que le mandat municipal touche à sa fin, que les modalités électorales vont changer en 2014 et que la crise impacte fortement la gestion des collectivités locales, il me semble essentiel de saluer le travail de chacun des membres de notre municipalité.

En six ans, notre commune a bien changé, que ce soit avec l'effacement des réseaux électriques, l'aménagement de l'entrée de la commune, le réaménagement et l'agrandissement du cimetière, le passage des rues autour de l'école en « zone 30 km/h », la création du terrain multisports, ou encore les classes numériques pour l'école. Je ne peux tout citer mais tiens cependant à remercier sincèrement toutes les personnes élues ou non qui nous ont aidés à mener à bien tous ces projets.

Pour moi, bien que ce ne fût pas mon ambition première, ma fonction de maire m'a apporté de nombreuses satisfactions, même si, parfois, certains sacrifices personnels m'ont été très lourds.

Gérer une commune de presque 1400 habitants est un challenge journalier où se mélangent l'urbanisme, le social et toutes les questions humaines.

De nos objectifs initiaux sont issues les opérations réalisées durant ce mandat. Les plus significatives de cette année vous sont présentées dans les pages qui suivent, en reprenant les grands domaines qui composent la vie municipale, comme nos associations cerlangaises qui ont été très actives et encore plus nombreuses, tout en sachant qu'il nous reste à achever, dans les mois qui viennent, les programmes déjà engagés, sans oublier, bien sûr, la reconstruction de la mairie et le Plan Local d'Urbanisme.

Pour toutes ces actions, c'est une même vision qui me guide : continuer à faire de notre commune une collectivité qui maîtrise son développement, qui offre à ses habitants un cadre de vie agréable, des équipements et des services adaptés aux exigences de notre temps, tout en valorisant son patrimoine naturel et culturel.

Je vous souhaite donc une très bonne lecture et surtout une année 2014 pleine de joie et de satisfactions pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Et c'est avec beaucoup de plaisir que je vous invite à la cérémonie des vœux le vendredi 10 janvier à 18h30 à la salle polyvalente, car c'est toujours un moment important de nous rencontrer et de vous tenir informés.

Michel RATS

Maire de La Cerlangue

SECRETARIAT DE MAIRIE

Pour rappel, les horaires d'ouverture au public et les permanences ne sont pas modifiés.

Ainsi, Mary-Christyn Bryant et Nathalie Varin, nos deux secrétaires vous accueillent :



Nathalie Varin

- Le mardi de 10h00 à 12h00
- Le mercredi de 10h00 à 12h00
- Le jeudi de 15h00 à 19h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00

et vous rappellent qu'en dehors de ces horaires, la mairie est fermée au public.

Pour toute question ne nécessitant pas de déplacement, vous pouvez cependant les joindre :

- Par courrier : 90, route de St-Romain - 76430 LA CERLANGUE
- Par téléphone : 02.35.20.50.56.
- Par fax : 02.35.55.06.51.
- Par courriel : mairie@lacerlangue.fr

Permanences

Le Maire et ses adjoints assurent une permanence en mairie aux horaires d'ouverture et répartis comme suit :

Michel Rats

Maire le jeudi de 16h00 à 18h00 sur rendez-vous

Georges Legentil

1er adjoint le mercredi de 10h00 à 12h00

Françoise Chapelle

2nd adjointe le vendredi de 10h00 à 12h00

David Guérin

3ème adjoint le vendredi de 10h00 à 12h00

Lionel Dehon

4ème adjoint le jeudi de 18h00 à 19h00

COMMISSIONS



Michel Rats

- CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)
- CCID (Commission Communale des Impôts Directs)
- Finances
- PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Appels d'offres
- Mairie
- Communauté de Communes Caux Estuaire



Georges Legentil

- Cadre de Vie, Implantation des projets (ex- Travaux)



Françoise Chapelle

- Vie Associative, Loisirs, Cérémonies, Location de Salles
- Communauté de Communes Caux Estuaire
- Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire
- Accueil périscolaire



David Guérin

- Accueil périscolaire
- Cimetière
- Ecoles, Restaurant Scolaire



Lionel Dehon

- Voirie et sécurité routière
- Communication
- Ruralité, Environnement, Chemins
- Vice-Président du Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale et de Gaz (SIERG)



ÉLECTIONS MUNICIPALES

23 & 30 MARS 2014

Comment sont élus les conseillers municipaux ?

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Le mode de scrutin dépend de la taille de la commune. Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le Conseil municipal.

Qui sont les électeurs ?

Les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers municipaux lors des élections municipales.

Quel mode de scrutin ?

Dans une commune de plus de 1 000 habitants

Le système combine scrutin majoritaire à 2 tours et scrutin proportionnel.*

La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % des sièges.

Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Quelle est la Durée du mandat ?

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans.

Comment est élu le maire et des adjoints ?

Après son élection, le conseil municipal se réunit dans les plus brefs délais.

Il élit en son sein le maire et ses adjoints.

Le maire et les adjoints constituent la municipalité.

Comment

ça marche ?

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales.

La date limite d'inscription est fixée au **31 décembre 2013**.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt).

L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités : soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),

soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, soit par internet, dans certaines communes, en utilisant le téléservice proposé par mon.service-public.fr.

En 2014, le scrutin de liste s'appliquera à notre commune, c'est-à-dire que nous devrons voter pour des listes complètes sans possibilité de panachage, sans rayure. Tout bulletin comportant des signes distinctifs sera considéré comme nul.

*Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, lors des prochaines élections municipales de 2014, les conseillers municipaux seront donc élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste. Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrages obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Les premiers des listes élues auront vocation à siéger au sein des intercommunalités. La loi de 2013 instaure donc l'élection directe, dans le cadre des élections municipales, des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux.

25 mai 2014



Qui vote aux élections européennes ?

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.

Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur Etat d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Comment sont élus les députés européens : les règles communes ?

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979. Ils sont élus pour un mandat de 5 ans. Les élections se déroulent la même semaine dans tous les pays européens. La représentation proportionnelle doit être retenue.

Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen exerce 3 pouvoirs :

- **législatif** : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative,
- **budgétaire** : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
- **de contrôle** : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

RECENSEMENT

Le recensement de la population est obligatoire et confidentiel. Il aura lieu du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2014.

La population d'une commune intervient dans le calcul de la principale dotation que lui verse l'Etat pour le fonctionnement : la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Les deux agents recenseurs sont Mme Sophie BOURGEOIS et Mme Nathalie LALLEMAND et, nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.



C.C.A.S.

Les aides du CCAS

La commission en charge du CCAS s'est réunie pour réévaluer les aides apportées aux Cerlanguais à partir du 5 Novembre par le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au public.

L'aide au chauffage, sous condition de ressources, varie suivant la composition du foyer.

Une bourse de 320 euros est également proposée pour les étudiants de 18 à 25 ans, y compris les BTS en alternance, sur présentation de la carte étudiante.

Une participation aux frais de séjour des enfants scolarisés du primaire au collège sous conditions de ressources jusqu'à 40% de la somme réclamée aux parents.

Le CCAS accorde des subventions à des organismes caritatifs et peut délivrer des bons d'achats à l'épicerie solidaire « Le Ressort » de Saint Romain de Colbosc, rue Robert Dubuc. La commission étudie au cas par cas toutes les demandes, sachant que les personnes à la campagne ne font pas toujours, par fierté, les démarches pour demander de l'aide.



Sylvie DUMESNIL

ETAT CIVIL

Du 1er décembre 2012 au 30 novembre 2013

NAISSANCES

- LEFEBVRE Jules François Jean-Luc	3 décembre 2012
- VILLAMAUX Lisa Apolline Nadine	5 mars
- LEPREVOST Nathan Lucas Maxime	27 mars
- LEPREVOST Marlon Noémie Sophie	27 mars
- PESQUET Gaspard Didier Hubert	27 avril
- BIGOT Marion Emilie Marie	11 mai
- DEHON Félix Martin Tristan Vivien	22 mai
- DUBOC Jade Alice Simonne	13 juillet
- CAUDRILLIER Lilou Mélanie Catherine	26 juillet
- BELAN Jonas René Christian Dominique	14 août
- AUBER Liam Christian Jacques	10 septembre
- POUPARD Anthime Claude Michel	1er octobre
- LENHARDT Thibault François Jules Gaël	25 octobre
- LENHARDT Arthur Philippe Mathéo Gaël	25 octobre
- DUBOIS Naël Julien Jérôme	27 octobre
- AUVRAY COUTELLE Cybèle Clémence Sylviane	21 novembre



MARIAGES

- LEFRANCOIS Claude Maurice Pascal & BERNARD Annick Madeleine Thérèse	13 avril
- GALIMAND Julien Fernand Louis & VOIPIERRE Peggy Virginie	11 mai
- MAILLARD Michaël Denis Guy & FECAMP Aurélie Sonia Danielle	25 mai



DECES

- LEGOY Elisabeth Francine Henriette veuve BREARD	17 mars
- TREHET Fernand René Joseph	10 avril
- DAVIN Maurice	28 mai
- DEREGLES Lucienne Albertine Alexandrine veuve VASSE	28 juillet





RESEAUX ELECTRIQUES

A St Jean d'Abbetôt, tous les réseaux électriques basse tension (230 volts) de la rue de l'Abbaye et de la rue de l'Abbé Cochet ont été enterrés. Les réseaux appartenant à France Telecom ont également été enfouis.



En traversant maintenant St Jean d'Abbetôt, vous ne voyez donc plus que des candélabres d'éclairage, assurant une présence lumineuse, qui permet une bonne visibilité nocturne.

AVANT



Cette opération met un point final au programme entamé depuis cinq ans dont l'objectif était de faire disparaître les réseaux aériens disgracieux des zones fortement urbanisées de la commune.

Au delà de l'aspect esthétique, cela permet aussi de fiabiliser la desserte électrique en réduisant les pannes potentielles. La dépose de quelques poteaux de France Telecom, en sortie de village, route de Tancarville, sera programmée très prochainement.

APRES



Ponctuellement, en fonction de l'évolution des besoins, quelques points d'éclairage public pourront être ajoutés, mais l'avenir portera sur le renouvellement de plusieurs armoires électriques, afin de les mettre aux normes.

Par ailleurs, un éclairage destiné à souligner spécifiquement notre belle église de St Jean d'Abbetôt est à l'étude et j'espère pouvoir vous en parler prochainement.



Enfin, les illuminations de fin d'année sont renouvelées mais le contrat a été changé cette année car trop de pannes ont perturbé la mise en lumière les années précédentes. Cependant, les motifs de décoration seront différents pour chaque Noël, comme auparavant.

Lionel DEHON

Adjoint, vice-président du syndicat électrique

ILLUMINATIONS DE NOËL



SMAEPA

En 2013, toutes les communes du Syndicat sont alimentées par notre captage, en effet après l'accord du contrôle de légalité pour le financement de la liaison La Remuée - Les Trois Pierres, d'un montant de 140000 € HT, (dont 40 subventionnés par l'Agence de l'Eau et la prolongation de 3 ans de la DSP), les travaux ont été réalisés sérieusement et efficacement et Les Trois-Pierres ont eu de nouveau l'eau potable aux robinets pour la fin de l'année.

Toute l'année, l'eau de notre captage a satisfait aux spécifications de l'Agence Régionale de la Santé. La teneur en nitrates connaît une faible augmentation et se situe autour de 30 mg pour un seuil de 50 mg. C'est d'ailleurs pour la gestion et le respect de ces normes qu'un groupe de travail composé du Syndicat des Bassins Versants, du bureau d'études Terralys, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, de l'Agence de l'Eau, du Département, des Syndicats de Saint Romain de Colbosc et de La Cerlangue et bien sûr des agriculteurs, recherche les bonnes pratiques. Il faut savoir que les nitrates et pesticides présents dans l'eau aujourd'hui résultent des traitements d'il y a plusieurs années, vu le temps d'infiltration vers la nappe. Les agriculteurs sont concernés comme chacun d'entre nous, jardiniers amateurs, devons être sensibilisés lors l'utilisation de désherbants et autres produits chimiques.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif :

Les propriétaires dont l'installation est classée à risque sanitaire ou environnemental sont contactés pour monter un dossier de réhabilitation, sachant que désormais l'aide du Département est de 0 à 20 en fonction des revenus, l'aide de l'Agence de l'Eau restant toujours la même, à savoir 60 ; les installations les plus dégradées seront prioritaires.

Télé-surveillance des postes de relèvement des eaux usées :

Les postes ont fait l'objet de travaux importants, des pompes ont été changées et les postes ont été équipés de téléalarme, ce qui doit supprimer ou minimiser des dysfonctionnements toujours désagréables.

Les STEP de Saint Vigor et de La Cerlangue remplissent leur rôle et nous n'avons pas de remarques de la part du SATESE. Quelques ajustements sont à réaliser pour l'AESN liés à la taille des installations (sous-utilisées) et évolution des normes.

Concernant les projets de la STEP de Sandouville et Eco quartier de La Remuée les procédures et les démarches se mettent en place. L'appel d'offre que nous avons lancé avec le bureau d'étude SAFEGE a désigné SOGETI. Une première réunion a lieu fin novembre avec AMO, SOGETI et les financeurs : Agence de l'Eau et le Département.

Un programme de renouvellement de canalisations va à être élaboré pour les tronçons les «plus malades» à hauteur de nos moyens financiers en collaboration avec le délégataire.

Télé-relevage des compteurs

Le télé-relevage se fait attendre: après un problème de réception dû au relief, un défaut sur certains compteurs est en cours d'être résolu. Les branchés internet ont hâte de suivre leur consommation. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le bureau syndical au: 09.77.48.30.16: le lundi de 13h30 à 17h et le jeudi de 9h à 12h30.

Avec mes collègues du Comité Syndical, je vous présente tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2014.

**En cas d'urgence ou d'incident concernant l'eau potable ou l'assainissement collectif,
appelez (nouveau numéro) le 09.69.39.56.34**



**Le Président
Jacques DELLERIE**



CIMETIERE

La réception des travaux a été officialisée, fin novembre, après la plantation des dix arbres.

Le chantier s'est déroulé selon le calendrier prévu, sans surcoût, malgré quelques exigences de finition demandées. Nous pouvons remercier M. Grenet, maître d'œuvre et M. Ermel de l'entreprise TPE, pour la qualité du travail fourni.

Les robinets disposés dans le cimetière, sont anti gaspi, anti gel, pour les ouvrir, il faut appuyer fort sur la tête. Quelques travaux d'embellissement sont prévus, comme la restauration, des tombes de nos soldats dans l'allée principale et du monument funéraire de la famille Lebreton qui a légué le terrain du cimetière à la commune.



David Guérin



TRAVAUX 2013

Chaque année qui passe voit son lot de travaux d'entretien à réaliser dans les bâtiments placés sous la responsabilité de la commune.

En premier lieu, dès lors que des locaux sont destinés à recevoir du public, la réglementation impose des inspections telles que le contrôle électrique ou celui des exutoires de fumée liés aux normes en vigueur. L'approbation des autorités est impérative, sous peine de se voir interdire l'usage des bâtiments. Les commissions qui contrôlent imposent donc parfois des changements de matériel pour raison de sécurité. Les travaux sont alors réalisés par des entreprises locales pour mise en conformité.

D'autres travaux sont réalisés en cours d'année pour pallier l'usure et la vétusté, comme par exemple la réfection de peintures ou la réparation de la plomberie.

Enfin, des aménagements peuvent également être nécessaires tels que la remise en état de l'accueil périscolaire pour les plus petits.

Voici un bref rappel des travaux que j'ai évoqués dans les publications de la Feuille cerlangaise-cette année :

- pose d'une marquise et changement de la porte d'entrée, réfection de la peinture d'un pignon intérieur de la salle polyvalente ; réfection des hall, couloir et sanitaires ainsi que remplacement de deux sèche-mains et trois convecteurs dans ce même bâtiment.
- réfection complète de la peinture dans les sanitaires jouxtant la salle des marronniers
- rénovation du logement appartenant à la mairie et situé au-dessus de celle-ci, en particulier la salle de bains.

De nombreux autres menus problèmes égrènent l'année; une présence, ainsi qu'un suivi sont ainsi nécessaires pour assurer le suivi et la relation avec tous les intervenants.



Georges LEGENTIL



VOIRIE

Cette année a une nouvelle fois été riche en travaux d'aménagements majeurs sur nos routes communales, émaillée en mars par un événement neigeux inhabituel qui restera dans les mémoires de tous. A cette occasion, la mairie, appuyée par les agriculteurs, a réussi à déblayer les routes dans des délais courts, au regard des congères impressionnantes par leur hauteur.



Souhaitons que cet événement exceptionnel reste unique !

L'entrée du village a, quant à elle, été transformée, accentuant le caractère paysager et rural de La Cerlangue. La sécurité y a aussi été renforcée, protégeant maintenant le carrefour de l'entrée du village, fortement utilisé aux heures des écoles : la vitesse a été ainsi réduite pour les véhicules entrant dans le bourg. D'autres aménagements restent à faire pour la traversée du village. Prévus sur plusieurs années, ces travaux s'appuient sur le principe d'évaluer l'efficacité de l'ouvrage réalisé, pour décider des étapes suivantes.

L'entrée du village



Les rues du four à chaux et des pépinières, près des écoles, ont complètement été refaites. La vitesse y est maintenant officiellement réduite à 30km/h, comme aux abords des écoles, gage de sécurité pour nos enfants. Je rappelle cependant que si la mairie organise la sécurité technique des ouvrages, les règles du code de la route s'appliquent toujours : c'est ce qu'on appelle la responsabilité individuelle ! Et pourtant, certains osent prendre les sens interdits ?

Rue des Pépinières





VOIRIE



Carrefour rue du four à chaux



Rue du four à chaux



A St Jean d'Abbetôt, la rue de l'Abbé Cochet a été refaite, et la rue principale, rue de l'Abbaye, est désormais limitée à 50km/h ; les panneaux d'agglomération ont été posés en conséquence. Noter que des aménagements piétonniers seront réalisés en bord de chaussée ; c'est un projet prévu si possible en 2014, dans la continuité des travaux déjà engagés, notamment grâce à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques qui ont libéré la place nécessaire.

Rue Abbé Cochet



Mon souhait est de poursuivre le programme des travaux ainsi commencés, qui, par leur coût et leur ampleur, doivent s'étaler sur plusieurs années.

Lionel DEHON

Adjoint, responsable voirie

FONCTIONNEMENT

RECETTES		DEPENSES	
Excédent reporté	781 000	Virement à la section investissement	586 000
Impôts et taxes	542 100	Charges à caractère général	414 400
Dotations, subventions	274 560	Charges de personnel	382 300
Produits des services, du domaine et ventes	43 080	Charges de gestion courantes	231 150
Autres produits de gestion courante	16 500	Dépenses imprévues	50 000
Produits except.	5 900	Atténuations de produits	14 000
Atténuations de charges	14 710		
TOTAL	1 677 850	TOTAL	1 677 850

Subventions diverses	
Club des Aînés	340,00
Vaincre la Mucoviscidose	330,00
La Boule Cerlangaise	380,00
Coopérative Scolaire (classe découverte)	4 140,00
Coopérative Scolaire (coopérative)	2 000,00
FJEPS	1 120,00
Elève MFR	100,00
Maison Familiale Rurale	1 060,00
Comité de Jumelage	200,00
La Hêtraie	180,00
Loisirs Peinture	380,00
Vie et Espoir	410,00
ADOT (dons d'organes)	140,00
Comité des Fêtes	2 040,00
Association Handicapés Valentin	150,00
Association Charline	130,00
Coin d'parapluie	140,00
Les Enfants d'abord	550,00
GACCSRC	210,00
Les Amis de Goma	200,00
CAUE	140,00
Détente à petits points	120,00
Pian Plane	180,00
Blood Bowl n'Caux	120,00
Amicale des Anciens Elèves	600,00
PAIO	450,00
Association Sportive Football	880,00

INVESTISSEMENT

Recettes	
Autofinancement	586 000
Excédent d'investissement reporté	276 000
1068 – besoin financement	430 000
Subvention	21 900
FCTVA	30 000
TLE	10 000
Dépôt et cautionnement	1 200
Tracteur	16 000
TOTAL	1 371 100

Dépenses	
Moins value tracteur	11 710
Aménagement Mairie	300 000
Traversée du village	270 000
Travaux int. Eglise vitraux	50 000
Agrandissement cimetière	200 000
Matériel divers	36 000
Rue des Pépinières	200 000
PLU + Modif POS	30 000
15è tr Effacement chemin A. Cochet – Rue Paul Masson	40 000
16è tr Effacement Rue Abbaye/ Rue du Four à Chaux	32 000
Terrain (ex station épuration)	30 000
27è tr Effacement réseaux divers	23 000
28è tr EP rue Abbaye/Rue du Four à Chaux	21 000
14è tr Effacement réseaux Rue des Pépinières	11 000
26è tr Eclairage public Rue des Pépinières	3 500
Dépôt et cautionnement	1 200
Ecole numérique	18 000
17è tr Effacement réseaux Route Tancarville	36 000
29è tr Effacement réseaux Route Tancarville	22 000
Rue Paul Masson/ Abbé Cochet	35 690
TOTAL	1 371 100

CONSTRUCTION NOUVELLE MAIRIE

Le projet a franchi une étape significative : douze dossiers ont été déposés en réponse à l'appel d'offre lancé par la SHEMA, conducteur d'opérations pour le compte de la mairie. L'ouverture des plis a eu lieu le 25 octobre. Après contrôle et audit, huit d'entre eux ont été retenus. Puis, la commission communale en charge de ce projet a sélectionné les trois candidats répondant le mieux aux critères qualité, coûts, délais et insertion paysagère. Pour finir, après audition des finalistes, la commission accompagnée du conducteur d'opérations proposera au Conseil Municipal le cabinet d'architectes qui correspondra le mieux aux attentes de la commune. Des investigations géologiques complémentaires devront permettre de définir l'emplacement précis et la structure du futur bâtiment.



ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire fête ses 6 ans de fonctionnement, les effectifs sont toujours en progression. Le médecin de la P.M.I est passé en février 2013 pour valider le changement de lieu d'accueil des petits dans le logement situé entre les deux anciennes classes et l'augmentation de la capacité d'accueil pour les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 11 ans.

Pendant les vacances de l'été des travaux de peinture et revêtement du sol ont été effectués dans le hall d'entrée, le vestiaire et les toilettes dans l'accueil des enfants de 3 à 6 ans

L'équipe des animatrices de l'accueil périscolaire propose des jeux en extérieur lorsque la météo le permet et des jeux à l'intérieur ; des activités manuelles, du dessin, de la peinture et des jeux de société. Ainsi pour l'année scolaire 2013 ils ont réalisé :

- Mobile en bonhomme de neige en février
- Carte avec poème pour la fête des mamies en mars
- Maison en papier épais avec poussin en plâtre en avril
- Carte, poème et page de scrapbooking pour la fête des mères
- Porte-clefs en pâte polymère, carte et poème pour la fête des pères
- Mobile avec araignée en octobre
- Calendrier de l'avent et père Noël à accrocher dans le sapin



Les enfants sont accueillis tous les matins à partir de 7h30 et tous les soirs jusqu'à 18h30.

Les tarifs demandés sont les suivants :

- Accueil permanent : 1.75 € pour le 1er enfant 1.35 € pour le 2ème enfant
- Accueil occasionnel : 2.15 € 1.65 € pour le 2ème enfant
- Goûter : 0.65€



Par ailleurs, tous les enfants étaient réunis le 19 décembre pour partager le goûter de Noël, le père Noël est passé apporter des jeux supplémentaires pour l'accueil des deux salles. Les enfants ont commencé à découvrir ces nouvelles activités.

Françoise CHAPPELLE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE SCOLAIRE DE ST ROMAIN DE COLBOSC

Le syndicat intercommunal de ramassage scolaire de St Romain de Colbosc organise le transport des élèves vers le collège de St Romain de Colbosc. Les membres titulaires pour la commune de La Cerlangue sont : Mme Françoise CHAPPELLE et Mr Denis RENAULT.

Depuis la rentrée de septembre 2013, de nombreuses surcharges ont été constatées sur le circuit 3, pour faire face à ces surcharges, le Département a décidé de mettre en place un doublage les mardis et jeudis matin sur le circuit n°3. Le montant de la participation s'élève à 50 € par enfant transporté. Une réduction est accordée à compter du 3ème enfant transporté d'une même famille. Pour le déménagement des familles hors canton en cours d'année scolaire, la carte de transport est réglée en totalité en début d'année puis un remboursement de la partie non utilisée est effectué. La carte doit être restituée. Pour les familles restant dans le canton, le changement doit être signalé au syndicat afin de mettre à jour la carte de ramassage scolaire.

Le ramassage des enfants est assuré par deux circuits sur notre commune.

⇒ Le car du circuit n°2 s'arrête aux arrêts suivants :

Nom de l'arrêt	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Maréfosse	7.07	8.07
La Forge	7.12	8.12
Les Essarts	7.16	8.16
Place de l'église	7.25	8.25
La Porte Blanche	7.28	8.28

⇒ Le car du circuit n°3 s'arrête uniquement à l'arrêt « St Jean d'Abbetot » près de l'église.

Nom de l'arrêt	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
St Jean d'Abbetot	7.29	8.29

Les élèves doivent respecter leur emploi du temps scolaire afin d'éviter des surcharges de cars. Lorsqu'un professeur est absent en première ou dernière heure les élèves doivent prendre le car à l'heure prévue à l'emploi du temps initial, ils se rendent en étude pendant l'heure d'absence. Cette consigne est rappelée dans le règlement intérieur du collège afin de ne pas surcharger les effectifs des cars.

Par ailleurs les lycéens utilisateurs du service de transport vers les lycées de Bolbec et Ulliebonne peuvent demander au Syndicat de ramassage scolaire d'émettre une autorisation officielle pour être transportés par les cars du circuit n°2 et 3 dans la limite des places disponibles lorsque les horaires ne correspondent pas au ramassage de la ligne des lycées.

Les lycéens peuvent utiliser le transport de ligne jusqu'à St Romain de Colbosc et la ligne du collège selon autorisation. Une attestation d'un titre provisoire de transport sera délivrée aux lycéens.

Suite à plusieurs hivers rigoureux, un plan neige est mis en ligne sur le site internet de Caux estuaire : www.ccsrc.fr. Chaque famille peut consulter l'état des transports sur sa commune.

Il est rappelé aux parents dont les enfants sont utilisateurs du transport scolaire de se conformer au règlement du syndicat. Les élèves doivent respecter le matériel, ne pas fumer, crier ou chahuter afin que le chauffeur conduise dans de bonnes conditions.

Françoise CHAPPELLE





CLASSE NUMERIQUE

Amener internet dans les classes, utiliser des supports numériques vidéos pour enseigner et aider les élèves dans leurs apprentissages, faire interagir facilement et de manière motivante les élèves avec le contenu des cours, tels étaient les besoins des maîtresses à l'école des Pépinières, en particulier dans les classes élémentaires.

Pour y répondre, le projet « Classe numérique » a vu le jour au mois de mai 2013, débutant avec une première phase pilote, destinée à valider la solution technique envisagée. A l'issue de cette première étape, après un bilan très positif effectué avec l'enseignante concernée, l'équipe municipale a décidé le déploiement du projet à toute l'école élémentaire.

Les travaux de câblage ainsi que le matériel ont par conséquent été commandés auprès des entreprises spécialisées, dans l'objectif de voir les classes de l'école élémentaire équipées au retour des vacances de Noël. Les classes de maternelle, quant à elles, seront également raccordées au réseau internet de manière à faciliter l'accès aux ressources pédagogiques dont les enseignantes peuvent avoir besoin, ainsi qu'à permettre le partage éventuel d'imprimantes.

David GUERIN



ECOLE / CANTINE

L'école des pépinières, a fait sa rentrée en septembre, avec une baisse significative des effectifs, surtout en cours élémentaires, par contre le nombre d'enfants scolarisés en classes maternelles est élevé, ce qui est de bonne augure pour les années à venir.

Les thèmes de sorties, de spectacles, d'animations, ont tourné autour, de la découverte du patrimoine local, de la pollution de l'air en basse Seine, du « mieux vivre ensemble » pour les CM2, comment réduire nos déchets, nos rejets de CO2. En 2014, se poursuivra la découverte du petit Bôth, de la préservation des constructions, des coutumes, du savoir faire, avec les CM1.

Les Maternelles ont rencontré leurs camarades de Sandouville autour d'une galette des rois, de jeux de société, sont allés à Pierrefiques pour vivre « comme au moyen âge », une journée au Havre pour découvrir une exposition « rands et carrés » à l'hôtel de ville. Une fête en juin du moyen âge avec contes, danses, goûter, étaient destinés aux parents aussi.

Les CP ont participé au concours « jardins de poche » exposés au château de Gramesnil, après avoir suivi des cours à la jardinerie Desjardins, à une après midi « chorale » au Siroco à St Romain.

Les Primaires ont visité la maison du peintre Claude Monet et son jardin à Giverny le 23 mai.

Les CE1 CE2, ont rencontré leurs correspondants au Havre pour une joute sportive, des spectacles et des jeux le 8 avril, le match retour, le 13 juin. Le permis piéton a été passé le 14 mars en présence des gendarmes, chorale devant d'autres chorales du canton au Siroco.

David GUERIN





ECOLE / CANTINE

Le spectacle de Noël des écoles, a eu lieu le 29 novembre, au Havre, les enfants ont assisté à un cirque traditionnel.

Le cross a été remplacé cette année par une chasse aux trésors, organisée par les parents d'élèves, sur les chemins de la commune avec les félicitations des institutrices.

Mme Colombel, notre cantinière en chef, fidèle au poste, a servi 90 repas en moyenne par jour, aidée dans sa tâche, par le personnel communal, qui assure aussi la surveillance du midi, l'assistance en maternelle et l'accueil périscolaire, qu'elles soient remerciées pour leur dévouement.

Le grand débat des écoles primaires pour la rentrée en 2014, c'est l'application des nouveaux rythmes scolaires, la municipalité désapprouve la réforme, s'inquiète dès à présent de sa mise en place au sein de l'école des pépinières. La Cerlangue a demandé deux dérogations, nous saurons en début d'année, si elles sont acceptées.

La municipalité a demandé plusieurs devis pour la construction d'un préau pour les enfants de Maternelles, la poursuite de l'équipement des salles de classes en classes numériques avec connexion internet en filaire est prévue pour les vacances de Noël.

David GUERIN





LE PALMARES

Les participants au concours des jardins fleuris étaient plus nombreux pour cette saison 2013. Les membres de la commission présidée par Mme Françoise TERRIEN sont allés visiter les propriétés et ont délibéré sur le classement des participants en trois catégories : jardins fleuris, façades et balcons et cours plantées et fleuries. Les prix ont été remis lors de la cérémonie du 11 novembre, des bons d'achat de plusieurs valeurs à retirer chez l'horticulteur Mr Hubert PESQUET ; les premiers de chaque catégorie ont reçu un bon 60.00 €, les deuxièmes 40.00 € et les autres 20.00 €.

Tous les participants ont été récompensés pour leurs efforts, créations, imagination, audace et mise en valeur de leur propriété. Le paysage de notre village est composé de toutes ces touches de couleurs et la diversité des essences et variétés. Nous encourageons les cerlanguais et cerlangaises à poursuivre leurs efforts pour la prochaine saison.

Jardins fleuris

- 1- COLLAS Gilbert
- 2-COTTARD Roger
- 3-COURCHE Evelyne
- 4-QUILAN Lucien
- 5-GERVAIS André
- 6-SEBINWA Ely
- 7-MORISSE Philippe
- 8-SAUSIN Claudinette
- 9-PAQUIN Jacques
- 10- LEMONNIER Karine
- 11-BLONDEL Jean-Paul
- 12-BAILLIEUL Anne
- 13-OGER Valérie
- 14-HALUOH Gaëlle

Cours plantées et fleuries

- 1-BAILLIEUL Henri
- 2-DEFFERTILS Sylvie
- 3-POUCHIN Yvonne
- 4-CHANU Damien
- 5-Maison des Enfants
- 6-CARROT Philippe

Façades et Balcons

- 1-LETHEUX Emilienne
- 2-HOULE Michel
- 3-VASSE Lucien
- 4- DELPOUX Jocelyne
- 5-CROCHEMORE Serge



Françoise CHAPPELLE

PARC NATUREL REGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

Plantons le décor !

Depuis de nombreuses années, le Parc organise une commande groupée d'arbres et arbustes d'essences régionales, permettant de bénéficier de plants adaptés à notre environnement pour un coût raisonnable. Mais planter un arbre ou une haie n'est pas un geste anodin. Quelques fondamentaux sont à prendre en compte.

Le Parc propose, sur demande, une aide technique et paysagère pour la structuration de parcelle, la plantation de haies, d'arbres d'ornements et de fruitiers, et l'entretien des arbres existants. Les conseils ne portent jamais sur le fleurissement. Depuis la première commande groupée en 1979 (mais surtout depuis une vingtaine d'années), 472 045 arbres et arbustes ont été plantés, représentant une distance d'environ 236 kilomètres de haies plantés, si on part du principe d'espacer les pieds de 50 cm. A chaque campagne de plantation, divisée en deux commandes (automne et hiver), plus de 15 000 plants sont ainsi vendus.



Des haies diversifiées et adaptées à votre environnement

Les avantages des haies champêtres sur les thuyas, cyprès ou autres lauriers sont évidents. Celles-ci offrent une plus grande diversité de couleurs, de fleurs, de feuillages, une facilité d'entretien et vieillissent bien car elles sont adaptées aux conditions de sol et de climat. On dit souvent qu'elles sont rustiques. Le mélange d'espèces est source de vitalité et empêche en cas de maladie la propagation sur toute la haie. Les haies champêtres favorisent également la biodiversité. Les insectes et les oiseaux ont chacun leurs essences préférées, diversifier la haie permet d'offrir davantage d'habitats à la faune locale.

Voici quelques exemples de composition :

- Cornouiller, viorne et noisetier pour une haie vive
- Hêtre, charme, érable champêtre, houx pour une haie taillée

Les trucs et astuces du paysagiste du Parc, Samuel Cissey

Quand bien planter ? Et comment ?

Le fameux dicton fait foi « A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ». Généralement, à partir de la deuxième quinzaine de novembre, les arbres / arbustes entrent en repos végétatif. La sève descend. On peut alors planter jusqu'au « débourrage » des plants en mars. Ensuite, il faut respecter les limites de propriétés définies par le code civil. L'espacement dépend du futur rôle de la haie. Pour une haie taillée, il est de 50 cm entre chaque plant.



Plutôt paillage végétal ou bâche ?

C'est un choix personnel. Le paillis naturel est moins coûteux, il doit être mis en épaisseur. La bâche, plastique ou biodégradable, joue très bien son rôle mais est moins esthétique et se dégrade dans le temps.

Quand tailler sa haie pour la première fois ?

Deux à trois ans après la plantation, la première taille de formation est indispensable, elle détermine le devenir de la haie. Au bout de 5 ans environ, elle sera déjà compacte.

Informations

Téléchargez le guide « Conseils pour réussir votre haie champêtre » sur le site du Parc, rubrique « nos brochures ».

Réservée aux habitants du Parc, la prochaine campagne de plantation débute en janvier. Catalogue et bons de commande en téléchargement sur Internet ou sur demande par téléphone.

Date limite de commande :

- vendredi 14 février 2014.

Livraison des plans à la Maison du Parc le vendredi 28 février et le samedi 1er mars matin.

Renseignements :

Samuel Cissey – technicien paysagiste – 02 35 37 23 16



COMMEMORATIONS DU 8 MAI ET 11 NOVEMBRE

La municipalité a invité les enfants des écoles et la population à venir se recueillir au monument aux morts lors des manifestations du 8 mai et 11 novembre 2013. Les membres de l'association « Les enfants d'abord » ont accompagné les écoliers pour écouter les discours prononcés par Mr le Maire en faveur des soldats tombés pour la France.



Par ailleurs, un prompt rétablissement est souhaité à Mr Bernard BAILLIEUL porte-drapeau de la commune absent le 11 novembre et remerciements à Mr Jean RENAULT pour sa disponibilité pour le remplacement du porte-drapeau et l'accompagnement pour chanter la Marseillaise.



Les remises des médailles du travail se sont effectuées à l'issue des cérémonies du 8 mai et 11 novembre pour plusieurs cerlanguais.

Françoise CHAPPELLE



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants cerlanguais ont été conviés le 8 mai 2013.

Mr le Maire a souhaité la bienvenue à toutes les nouvelles familles et leur a présenté notre commune rurale animée par de nombreuses associations. Les 4 familles présentes ont reçu un bégonia pour fleurir leur nouveau domicile et le livre de la commune « Sur les Falaises de l'Estuaire » pour connaître l'histoire de La Cerlangüe.

A l'issue de la cérémonie le verre de l'amitié fut servi, ce moment de convivialité a permis d'échanger et de faire connaissance.

Nous vous demandons de signaler en mairie votre arrivée dans notre village afin de tenir à jour notre liste d'invitations.



Françoise CHAPPELLE



VOYAGE DES ANCIENS



Vendredi 17 mai, 66 aînés et 3 élus sont partis en direction de GIVERNY pour découvrir la Maison et les jardins de Claude Monet. Les anciens ont admiré le clos normand avec ses magnifiques parterres de fleurs et ses camaïeux de couleurs, le célèbre jardin d'eau entièrement créé par l'artiste et souvent représenté sur ses tableaux. Le déjeuner a été pris dans un cadre magnifique au moulin de Fourges.

Dans le cadre de la seconde édition du festival Normandie Impressionniste consacrée au thème de l'eau, le programme de l'après-midi a commencé par la présentation et l'explication sur l'exposition « SIGNAC », les couleurs de l'eau dans l'auditorium suivi de la visite de l'exposition de 130 œuvres, peintures, aquarelles et dessins.



C'est donc heureux d'avoir passé une agréable journée ensoleillée et colorée par ces fleurs et peintures que les cerlanguais sont rentrés avec des souvenirs dans leur village.

Françoise CHAPPELLE



REPAS DE NOEL 2013

Un déjeuner festif a été servi à 100 personnes dont 89 aînés par les restaurateurs de Bolleville vendredi 6 décembre 2013 à la salle polyvalente. La bienvenue a été souhaitée aux personnes âgées de 65 ans dans l'année qui viennent pour la première fois, en l'occurrence :

Mr et Mme Daniel LECROISEY & Mme Françoise TERRIEN

La doyenne de l'assemblée Mme Madeleine AUBRY, a présidé le repas.

Un jeune cerlanguais Aurélien COURSEAUX et son collègue Benjamin DUPARC ont animé l'après-midi avec des jeux, quizz musical et chant. Les danseurs ont participé à une démonstration de country et de madison.

Par ailleurs, les malades qui n'ont pu venir et les Cerlanguais résidents à l'hôpital de St Romain de Colbosc ont reçu la visite des membres de la commission fêtes et loisirs pour leur remettre une boîte de chocolats.



Françoise CHAPPELLE

MAISON POUR TOUS

Nous avons accueilli en moyenne 13 enfants cerlanguais par jour au mois de juillet à la MPT et 10 à la Maissonette (3/5 ans) ainsi que 10 enfants en moyenne au mois d'août à la MPT et 6 à la Maissonette.

En tout il y a eu 36 enfants inscrits au mois de Juillet et 21 au mois d'août. Les enfants ont pu participer à différentes sorties (Bocasse, Paney, Plage de Trouville, Biotropica, ...), ils sont également allés à la piscine une fois par semaine. Ils ont profité du beau temps grâce à de nombreux jeux extérieurs organisés par l'équipe d'animation.

La Mairie de La Cerlangue a participé pour moitié pour chaque catégorie du quotient familial pour l'accueil et a subventionné un séjour mini-camp par enfant.





FETE DES MERES

La municipalité a convié toutes les mamans le 24 mai 2013 à la salle polyvalente à l'occasion de la fête des mères.

Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire ont récité un poème à l'attention de leur maman. Axelle DEHAIS, Gwenaëlle LEFRANCOIS et Christine VATINE ont encadré les enfants pour confectionner une page de scrapbooking et une carte avec un poème. Très fiers de leur chef d'œuvre, tous les enfants sont allés remettre à leur maman le cadeau préparé en secret.

Par ailleurs, les mamans et nouveaux nés de l'année 2012 ont été invités à participer à la manifestation. M. le Maire a félicité les nouvelles mamans et souhaité la bienvenue aux bébés présents.

Françoise CHAPPELLE



SPECTACLE DE NOEL DES ENFANTS

La troupe Magic Country Show a présenté aux enfants un spectacle de magie vendredi 20 décembre 2013. Le spectacle a allié la magie du feu et des animaux, les grandes illusions, des sculptures d'animaux sur ballons, de la magie humoristique avec la participation des enfants. Un final avec une explosion de paillettes multicolores. Tous les enfants jusqu'à 12 ans sont repartis avec un paquet de friandises et émerveillés par la magie du spectacle.

Françoise CHAPPELLE



MAISONS DE MAÎTRE

Pour la cinquième année consécutive, nous vous présentons un aspect de notre commune. Cette fois-ci, il s'agit des maisons de maître ? ...



L'expression « maison de maître », parfois aussi associée à la maison coloniale (Guyane, Louisiane, Martinique, etc.), s'applique en pays de Caux à la grande habitation située à la campagne ou dans un bourg. Cette construction apparue à la fin du 18^e siècle se répand surtout au 19^e siècle où elle remplace peu à peu la chaumière dans le clos-masure.

C'est un logis à élévation ordonnancée à travées, c'est-à-dire une construction à étage dont la façade principale présente un axe de symétrie et une superposition d'ouvertures placées sur un même axe vertical. Les murs sont en brique et silex. Ce type de demeure comporte parfois une cave semi-enterrée à voûtaires et soupiraux ainsi qu'un rez-de-chaussée accessible par un perron.



Un toit à longs pans et croupes couvert en ardoise vient couronner l'ensemble. Deux souches de cheminées situées sur chaque pignon sont renforcées par des ancrs de construction fixées à la charpente.

La brique rythme la géométrie de l'édifice – chaînes d'angle, encadrements des baies et des tableaux de silex – et le décor – calepinage (motif), corniches à denticules. L'appareil de silex (blanc, noir, blond) contribue à la polychromie de la maçonnerie.



Les ouvertures exposées vers le sud sont nombreuses : fenêtres à grands carreaux et porte d'entrée centrale à deux vantaux avec bouton de porte dahlia. Celle-ci donne dans un couloir où se trouve l'escalier desservant l'étage. La distribution des pièces se fait à partir du couloir au rez-de-chaussée et à partir du palier au premier étage.



Cette technique de construction s'inscrit dans les théories hygiénistes, courants de pensée regroupant des mouvements politiques et sociaux, des doctrines architecturales et des pratiques médicales apparues au cours du 19^e siècle dans la lignée des découvertes de Louis Pasteur. Ainsi, le volume d'air dans les chambres à coucher ne devait pas être inférieur à 20 m³, soit 9 m² au sol pour une hauteur sous plafond de 2,20 m.

On trouve plusieurs maisons de maître à La Cerlanquie, à la fois dans le centre du village et dans les hameaux. Outre leurs traits communs, elles ont chacune au moins une caractéristique particulière : clef de voûte et appuis de fenêtres en pierre (chemin des Amoureux) ; chaînes d'angles en brique beige (rue Saint-Jean) ; oculus et date de construction épigraphe (route de Tancarville) ; linteau de porte à plein cintre et grilles aux fenêtres du rez-de-chaussée (rue du Bocquetal) ; etc.

MAISONS DE MAÎTRE



Corbeau sur corniche et fenêtre
(rue Saint-Jean d'Abbeville)

Enfin, dans beaucoup de villages cachois, la frontière est parfois très mince entre maisons de maître et édifices publics ou religieux de la fin du 19^e siècle. Dans notre commune, c'était le cas pour l'ancienne mairie-école et pour le presbytère aujourd'hui disparu. Enfin, l'ajout de certains détails comme les lambrequins et le galbe sur la lucarne (rue Saint-Jean) ou les épis de faîtage et la faîtière porte frise en zinc (carrefour rue Saint-Jean / route de Tancarville) n'est pas sans rappeler la villa balnéaire de la côte normande...



Façade et lucarne
(rue de Saint-Jean)



Certains éléments de maître sont flanqués d'édifices
(rue de l'Église à Chéris)

Si dans un village la maison de maître est le logis de l'agriculteur en activité au cœur d'une ferme d'une certaine importance, elle devient dans le centre bourg la grande habitation du riche rentier (fermier, négociant, maquignon, etc.) mais aussi du notable (notaire, médecin, etc.).



Boutons de porte de maître



Porte à double vantelle avec bouton
de porte de maître
(rue Saint-Jean d'Abbeville)

AVANT



Avant et après l'adjonction d'édifices
(rue Saint-Jean)

Il tire donc certains caractéristiques des maisons qu'on ne pouvait appeler à l'époque de « maisons de maître », mais aussi, au contraire, aussi pour Guy de Meuseux, maître l'architecture à un certain maître l'architecture de Meuseux, dans la partie plus ou moins à l'ouest (par exemple comme Maître Chant, notamment à Épreville dans la Part Fille).

APRÈS



Patrick LEBOURGEOIS

octobre 2013



EGLISE DE ST JEAN D'ABBETOT

REVUE DU MOIS

Les deux hêtres centenaires qui côtoyaient l'église ont été abattus, car ils devenaient dangereux, ils ont été remplacés par trois petits qui grandiront au rythme des saisons auprès de la majestueuse bâtisse.

Au mois de juin dernier, avant la messe de la St Jean, une cérémonie était organisée à l'église de St Jean d'Abbetot à l'occasion du retour des tableaux restaurés par Frère Pascal de l'abbaye de St Wandrille.



M. GIRARDIN / Mme BOUTIGNY / M. SANSON



L'assemblée a été séduite par l'exposé de frère Pascal qui a retracé la restauration et l'histoire de ces copies de tableaux. La municipalité remercie encore les généreux donateurs, la fondation du Patrimoine, L'association des amis de l'église de St Jean d'Abbetot représentée par Mr Millet, La Hétraie, Frère Pascal, pour leur implication dans cette restauration réussie du patrimoine Cerlanguais.



M. RATS / E. GRELIER / D. GUERIN / D. MERVILLE



L'église, avec son beffroi, restauré, sécurisé, peut accueillir, des expositions, des concerts comme celui du vendredi 13 décembre dernier, intitulé « chants de Noël », organisé par Anne Claire Medrinal.

Un monument remarquable comme notre église, doit bénéficier sans cesse de soins, d'attentions, un nouveau programme de restauration sera bientôt établi.

David GUERIN

P. 28-29 Comité des Fêtes

P. 30 Amicale des Anciens élèves
des écoles de La Cerlangue

P. 30 Détente à petits points

P. 31 ASLC Foot

P. 32 Les amis de Goma

P. 33 Coin d'parapluie

P. 34 Club des Aînés

P. 34 Loisirs peinture

P. 35 Les enfants d'abord

P. 36 Club Informatique

P. 37 Judo club

P. 38-39 Vaincre la mucoviscidose

P. 40 M.F.R.



ASSO'mmaire

COMITE DES FETES

2013, avec une météo bien capricieuse, n'a pas empêché l'équipe du comité des fêtes de s'investir pour vous faire plaisir.

Le 16 février, nous vous avons proposé un repas dansant très joyeux sur le thème du Carnaval et certains d'entre vous se sont exprimés par leurs déguisements.

Le 7 avril nous vous avons accompagné, en partant de Saint Jean d'Abbetôt sur les chemins côté Seine, pour une randonnée d'une quinzaine de kilomètres où comme à l'accoutumée café, jus de fruits et gâteaux ont été offerts en milieu de parcours.



Notre traditionnel Feu de Saint Jean du 22 juin a bien failli ne pas avoir lieu ! Le vent et la pluie se sont un peu calmés en fin de journée mais les animations prévues dans l'après-midi ont été annulées. Vous avez pu vous restaurer à l'abri et en musique avec les Jokes, puis profiter des flammes du bûcher et du magnifique feu d'artifice.



La deuxième randonnée de l'année le 22 septembre au départ de l'église de La Cerlangue a rassemblé une cinquantaine de marcheurs pour une douzaine de kilomètres en campagne et sous-bois.



Le dernier repas dansant de l'année a eu lieu le 12 octobre avec une déco et un menu autour de la pomme et nous avons fait le plein de réservations !



COMITE DES FETES

Pour notre quatrième dégustation-vente de Beaujolais Nouveau ce 21 novembre, l'association « Les Enfants d'Abord » s'est jointe à nous pour animer le centre bourg. Les enfants ont fabriqué des lampions et accompagnés par de nombreux parents, au son du djembé de « Coin de Parapluie », sont partis de l'école pour rejoindre notre stand.



Quelques sorties, spectacles et autres surprises jalonneront 2014 et nous commencerons par un repas dansant le samedi 15 février puis le Salon de l'Agriculture le mercredi 26 février. Surveillez bien vos boîtes aux lettres, toute notre équipe se chargera de vous informer puis de vous divertir tout au long de l'année.



Ils se sont réchauffés auprès du barbecue où nous avons fait griller des brochettes de Chamallows qu'ils ont dégustées avec gourmandise. Les nombreux participants ont goûté le Beaujolais Nouveau avec tartines de rillettes, saucisson, merguez et saucisses grillées.



Nous vous souhaitons une année dynamique et dans la meilleure ambiance qui soit.



Patricia BRUMENT

AMICALE DES ANCIENS ELEVES ET AMIS DE LA CERLANGUE

Association créée pour les habitants de La Cerlangue et Amis vouée au divertissement du village.

La carte de sociétaire est de 3 €. Ce qui vous permet d'avoir une réduction sur la promenade de l'amicale sur l'année à venir.

Pour la saison 2014 pensez dès maintenant à retenir les dates suivantes :

- 9 mars 2014 pour la journée repas spectacle
- Juin 2014 sortie à organiser avec les cars Périer
- 16 novembre 2014 pour son loto

Cette année nous avons animé plusieurs fois la commune.

Le 17 mars nous avons organisé une journée cabaret avec les transformistes talons aiguilles très apprécié par les convives.

Le 6 et 7 juillet nous avons emmené 43 personnes de bonne heure le matin pour le grand parc du Puy du Fau, un week-end chargé en spectacle grandiose.

Le dimanche 17 novembre le loto annuel de l'amicale a fait la grande joie d'une jeune Cerlangaise qui a remporté la totalité de la partie jeune et le plus surprenant avec la même carte.

Le 9 mars 2014 nous vous organiserons une journée repas spectacle avec les jumeaux fantaisistes pensez à retenir dès maintenant cette journée qui sera riche en couleur, rien que pour vos yeux !

R. AUBER



DETENTE A PETITS POINTS

Notre association « Détente à Petits Points », installée à La Cerlangue depuis trois ans, a repris ses activités le 6 septembre 2013.

La porte ouverte organisée une semaine plus tard n'a malheureusement pas eu le succès escompté. Nous avons cependant eu une nouvelle inscription, ce qui porte à 14 le nombre d'adhérentes âgées de 25 à 90 ans et venant des différentes communes plus ou moins proches de la Cerlangue.

Comme nous l'avons signalé dans l'article précédent, grâce aux subventions de la mairie (que nous remercions encore) nous avons pu acheter du matériel et des fournitures pour élargir nos activités : couture, broderie, point compté, tricot, hardanger, patchwork, embossing.

N'hésitez pas à venir vous renseigner, découvrir toutes nos activités et les essayer gratuitement.

Rappel : activité tous les vendredis après-midi de 13h30 à 16h30 dans la salle polyvalente : adhésion 10 €, cotisation annuelle 40 €.



ASLC FOOTBALL

ANOS 30



Destination BRASIL !


**FIFA WORLD CUP
Brasil**

Il y a 4 ans, les bleus ont fait beaucoup de mal à l'image du football français en général après une qualification douteuse face à l'Irlande et la bérézina en Afrique du Sud que tout le monde sait. Cette année, alors que pratiquement tous les condamnaient au retour de Kiev, l'orgueil, la fierté, la solidarité, l'envie, le respect de l'adversaire ont permis de décrocher le billet pour le Brésil. Le foot comme ça, ce n'est que du bonheur !

Cette année, l'ASLC termina 6ième de son groupe. La subvention de la Mairie reste indispensable à maintenir le club en activité ainsi que la soirée annuelle. Un sponsor privé nous a offert des bancs de touche et leur installation. Nous remercions donc vivement tous ceux qui contribuent à la poursuite de notre passion dans les meilleures conditions possibles. Les rencontres ont lieu le dimanche à 10h00. Les entraînements ont lieu au stade chaque jeudi à 18h30 (alternance en hiver à la salle de sport de St Romain de Colbosc à 19h30).

Nous sommes toujours à la recherche d'un arbitre qui sera affilié au club.

⇒ Composition du bureau

Président :	Stéphane LEDOUX	Vice-Président :	Fabien ROLLAND
Secrétaire :	Anthony FILLASTRE	Secrétaire adjoint :	Cédric MASSELIN
Trésorier :	Sophie BUNEL	Trésorier adjoint :	Cyrille HOFFECARD
Dirigeants :	Christian DIAL, Gérard CRAQUELIN	Entraîneurs :	Teddy LEROY/Alexandre PERROT

Debout de gauche à droite : MASSELIN / VASSE G (cap) / ROLLAND / BINAY / GALIMAND / JAN / GOUBERT / DUBOIS
Assis : NICOLAS (père et fille) / CAUDRILLIER / LEROY / PERROT / LEDOUX



Stéphane LEDOUX

LES AMIS DE GOMA

2013 a été une année de plus riche en événements pour l'association des Amis de Goma.

Voici une mosaïque de photos donnant des extraits de ces moments importants, tant pour l'association que ses bénéficiaires :



Repas solidaire du 9 mars



Stage de danse africaine le 1er juin



Intervention au collège de Saint Romain - 15 novembre



11 avril - Chargement du container le qui a été réceptionné plus tard à Goma.



Barbecue solidaire du 17 juillet

Mais aussi :

- 19 septembre : reprise des cours de danse africaine
- 29 septembre : participation à la virade
- 16 novembre : expo-vente d'artisanat à St Romain et au forum solidaire du Havre
- Du 12 au 30 novembre, accueil d'un invité de Goma pour la semaine de la solidarité internationale
- Du 15 au 25 novembre : interventions dans les collèges de St Romain, Criquetot et Barentin et MFR Criquetot

Nous remercions tous les membres et les bénévoles ainsi que les partenaires de l'association qui nous ont apporté leur aide durant cette année 2013 et sans qui toutes ces actions d'auraient pu se réaliser.

Aussi, dans la continuité, nous espérons votre soutien en 2014, que ce soit au travers de vos participations aux repas traditionnels que nous organisons, de vos actions bénévoles ou de vos dons. A ce titre, nous vous communiquons les dates des événements déjà fixés en 2014 :

- 22 février : soirée africaine 2014 animée par le groupe de Kevin M'Finka
- 24 mai : concert coin d'parapluie et VocaSchola au profit de notre association
- 6 juillet : barbecue solidaire

Elly SEBINWA,
Trésorière adjointe.

COIN D'PARAPLUIE

Difficile fin d'année pour notre groupe Coin d'Parapluie qui n'a pas pu se produire sur scène lors des Virades de l'espoir le 29 septembre. Cet accident a gêné considérablement le déroulement hebdomadaire de nos répétitions, néanmoins, nous regardons vers l'avenir et 2014 sera, à n'en pas douter, un bon cru pour notre groupe.

Trois concerts majeurs sont déjà annoncés :

- ◊ **Le 12 avril**, nous produirons notre concert annuel à la salle polyvalente. Attention, la salle n'est pas extensible et nous jouons généralement devant une salle pleine. Donc, réservez votre place le plus tôt possible.
- ◊ **Le 24 mai**, nous présenterons au temple de Lillebonne un concert de solidarité avec le choral Voca Schola au profit de l'association cerlangquoise les amis de Goma.
- ◊ **Le 4 octobre**, nous lancerons à La Cerlangue, un concert de chansons et de textes dans le cadre de la commémoration de la Grande Guerre. Notre souhait est de pouvoir donner ce concert en de multiples occasions pour des associations régionales.

Nous espérons que le public cerlanguais nous suivra dans notre bonhomme de chemin pendant l'année à venir. Pour de plus amples détails, pensez à consulter notre site internet.

Nos contacts :

téléphonique 02 35 20 43 08

courrier électronique coindeparapluie@orange.fr

notre site internet coin-d-parapluie.org



Crédits photos : Claire-Lise Hardeur



CLUB INFORMATIQUE



CLIC

Club Informatique de La Cerlangue

Le CLIC (Club Informatique de la Cerlangue) est une association qui a vu le jour le 15/06/2013. Son bureau est constitué de

- une présidente, Marie-Louise Gabard
- une trésorière, Isabelle Courché
- une secrétaire, Marie-Claire Panchout

Les ateliers d'informatique, organisés en séances hebdomadaires d'une durée de 1h30, ont démarré avec la rentrée scolaire, en septembre, et sont organisés en deux groupes de niveau :

- un groupe de stagiaires débutants n'ayant jamais manipulé un ordinateur, qui se réunit le mercredi soir à 18h00
- un groupe de stagiaires de niveau de base, connaissant déjà l'ordinateur et ses fonctions de base, qui se réunit le mardi soir à 17h30



Les ateliers sont animés à la salle des Marronniers, équipée de tout le matériel nécessaire : un tableau, des tables, des chaises, des rallonges électriques, une armoire pour ranger tout le matériel et un relais réseau pour disposer d'une connexion à internet lors des ateliers. L'association remercie vivement la municipalité pour avoir mis à disposition tous ces moyens qui ont facilité le démarrage des activités.

Ainsi, depuis septembre, les stagiaires débutants ont pu découvrir la souris, le clavier, les fenêtres Windows et la messagerie, tandis que les plus confirmés ont approfondi leur maîtrise de la navigation sur internet avec la personnalisation de leur navigateur, l'exploitation réfléchie des informations données sur internet par les sites et les moteurs de recherche, la manipulation sur des sites choisis tels que « Le bon coin » et « Ameli ».



De nombreux sujets pourront être abordés par la suite, allant de la personnalisation de Windows à la gestion de sa messagerie, en passant par la manipulation de photos et la pratique de la vidéoconférence... Le programme est fixé collégialement par les stagiaires eux-mêmes, suivant leurs besoins du moment.

Les personnes intéressées peuvent se manifester auprès d'Anne Braudel (06 28 23 72 50), animatrice des ateliers, qui, selon leur nombre et l'évolution des groupes de niveau actuels, pourra éventuellement leur proposer de rejoindre un atelier dans le courant de l'année. (Coût à la séance : 15€ + prévoir 10 € pour la cotisation annuelle).

Anne BRAUDEL

JUDO CLUB

Le club de judo de La Cerlangue, créé en 1970 par une poignée de passionnés, regroupe des judokas de 6 à 80 ans dans un esprit à la fois sportif et familial. Les cours, dispensés par Franck Decaens, professeur diplômé d'état ceinture noire 2ème dan, sont le mercredi en fin d'après-midi et le soir, et le samedi en début d'après-midi.

Tournois amicaux et Shiai pour les plus jeunes

Comme chaque année, le club a organisé et participé à différents tournois amicaux réunissant les clubs de Saint Romain, Sainte Adresse, Gravenchon et La Frenaye. Lors du Shiai du mercredi 27 novembre, les jeunes judokas ont combattu par catégorie d'âge et de poids et les parents venus nombreux ont pu mesurer les progrès accomplis par leurs enfants. Les combattants sont tous repartis avec un lot offert par le club et le professeur Franck Decaens s'est félicité de l'excellent esprit dont ont fait preuve les combattants. Il a également souligné les bons résultats obtenus récemment en tournoi satellite par les minimes du club : Thibault et Auriane Royer, Maxime Rivière, Corentin Rasse (2ème) et Martin Dehon (3ème).



Maéline Duconseil, nouvelle ceinture noire

Le club de judo organisait dimanche 25 juin la remise de grades de fin de saison pour tous les jeunes judokas du Club ainsi que l'open Katana toutes catégories en hommage à Damien Lenormand. Cette année, la jeune Maéline Duconseil, tout juste âgée de 15 ans a été mise à l'honneur car elle venait de décrocher sa ceinture noire.

Un entraînement de judo placé sous le signe de la nostalgie

Pour la 2ème année consécutive, le club a organisé pendant les vacances de la Toussaint un entraînement dirigé par Guillaume Selle, ancien professeur au club pendant une vingtaine d'années et ceinture noire 5ème dan. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'une cinquantaine de judokas, ses anciens élèves pour la plupart, ont répondu présent. Parmi eux, une forte concentration de ceintures noires dont Albert Desmidt, Serge Leprêtre le premier professeur du club et Franck Decaens l'actuel professeur.



Les judokas du club vous souhaitent à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année et espèrent avoir le plaisir de vous accueillir sur ou au bord des tatamis en 2014 !

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

LES VIRADES DE L'ESPOIR

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Le dimanche 29 septembre 2013 se sont déroulées pour la 12ème année les Virades de l'Espoir de La Cerlangue. Malgré un temps quelque peu incertain et une conjoncture économique pas très favorable, vous avez été nombreux à nous soutenir une nouvelle fois et nous vous en remercions. Grâce au courage des bénévoles qui donnent sans compter, grâce à la participation d'entreprises privées et d'organismes publics et enfin grâce à la générosité de tous, nous avons pu récolter 16.000 euros.



Beaucoup d'entre vous se sont régales avec le cochon de lait comme chaque année.



Les jeux ont fait la joie des petits et grands.

La journée a débuté par le départ d'un parcours du souffle organisé par un club de coureurs qui ont rellé toutes les virades de la région au départ de La Cerlangue pour arriver sur la plage du Havre dans l'après midi. Dans la salle polyvalente, différents stands étaient proposés : un vide grenier, les amis de Goma, une vente de linge de maison, un stand de réflexologie plantaire et surtout notre stand associatif d'information de sensibilisation sur la mucoviscidose.

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Nos fidèles boulistes ont démarré leur tournoi en début d'après midi



Les Virades
de
l'espoir

En France, c'est 2 millions de personnes porteuses saines du gène de la mucoviscidose. Cela représente 2 heures de soins quotidiens en période « normale » et 6 heures en période de surinfection, et s'ajoute également plus de 20 médicaments en moyenne par jour.

Grâce à vous les progrès sont constants, on se dirige vers une espérance de vie à la naissance de **50 ans**, contre 7 ans à la création de l'association en 1965. C'est le signe le plus tangible des progrès réalisés. On recense aujourd'hui **50 % d'adultes** muco, c'est une évolution positive mais qui ne doit pas faire oublier que l'âge médian de décès est de **27 ans**.

Beaucoup d'adultes ont un emploi et certains ont même pu devenir parents (d'enfants non touchés par la mucoviscidose).

En 2012, 16 projets de recherche sur la transplantation pulmonaire ont été financés par l'association pour un montant global de 1.1 million d'euros. Cette initiative est cofinancée avec l'association Grégory Lemarchal, dans l'objectif d'élargir le nombre de greffons disponibles. **529 patients** sont greffés et vivent aujourd'hui grâce à cette transplantation.

Vaincre la Mucoviscidose organise son action autour de quatre missions prioritaires :

Guérir, Soigner, Améliorer la qualité de vie et Informer et sensibiliser.

La générosité du public et de nos partenaires finance **93 % des ressources totales** qui s'élèvent à **12,3 millions d'euros**. Ce sont des milliers de bénévoles qui s'impliquent les dizaines d'experts scientifiques et médicaux associés aux projets.

Merci de votre soutien et nous vous donnons rendez en 2014 le dimanche 28 septembre.

Viradement vôtre,

Christine LEDOUX

⇒ **UNE PEDAGOGIE CENTREE SUR L'ALTERNANCE**

La formation par alternance en Maison Familiale c'est plus de 50% du temps en stage. Ainsi, chaque jeune a son lieu de stage permanent, son maître de stage référent. De nombreux stages de découverte viennent enrichir l'expérience des jeunes : vendanges, découverte de nouveaux métiers, découverte d'autres régions ou pays. Au total, ce sont environ 300 entreprises agricoles ou rurales qui constituent notre réseau de maîtres de stage.

⇒ **LE PROJET DE TRAVAUX SE CONCRETISE**

Au cours de l'année 2014 devront commencer les travaux de construction de salles de cours, d'une salle d'évolution sportive et pédagogique et la restructuration des locaux administratifs. Un beau projet pour le bien-être de nos élèves...



⇒ **DES ACTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES DU CANTON**

L'an dernier, une formation animée par la MFR sur la gestion différenciée des espaces verts a été proposée aux agents des communes de Caux-estuaire. Cette activité s'est prolongée au cours de l'année 2013. Dans le cadre de travaux pédagogiques les élèves de la MFR ont participé au paysagement de la prairie inondable du « moulin à vent » à Etainhus. De même, les stagiaires de la formation continue ont participé à l'aménagement d'une mare fonctionnelle pour la biodiversité sur la commune des Trois Pierres.

En bref, des actions simples et concrètes pour la sensibilisation des jeunes et moins jeunes à la préservation de notre environnement.

DATE A RETENIR : Journée Portes Ouvertes : le 22 mars 2014

POUR EN SAVOIR PLUS : 02 35 20 05 08 OU www.mfr-la-cerlangue.fr

Au nom du Conseil d'Administration et de l'équipe de la MFR,
j'adresse à tous les cerlanguais et cerlangaises une excellente année 2014.

Louis PRIEUR





Le mot du comité de rédaction

Une fois n'est pas coutume, et, en cette fin d'année 2013, j'ai souhaité, entouré du comité de rédaction, rédiger « un mot » sur ce cycle de six ans durant lequel nous avons animé, échangé, et rédigé tous ces articles pour illustrer l'actualité communale. Nous avons ainsi perpétué le bulletin communal annuel. Celui-ci est le 31ème.

Une évolution notable de ces dernières années a été « la feuille cerlangaise » que vous avez reçue tous les trimestres. L'autre évolution importante a été la mise en place du site internet communal www.lacerlangue.fr, actualisé régulièrement.

Cette période qui s'achève a été riche en travail, en réunions mais aussi en bonne humeur. Le format, la périodicité, ainsi que les personnes qui constituent cette commission évolueront très certainement en 2014, année d'élection communale comme vous le savez déjà.

En espérant que vous aurez eu plaisir à nous lire et disposé de toute l'information utile sur la vie de votre notre commune, je vous souhaite, au nom de la commission, de belles fêtes de fin d'année, avec une pensée particulière envers ceux qui connaissent des difficultés, de santé en particulier.

Rédacteur en chef : Lionel Dehon

Comité de rédaction : Sammy Coutelle,
Anne Braudel, Patricia Brument, Françoise
Chopelle, Lionel Dehon, Sylvie Dumesnil

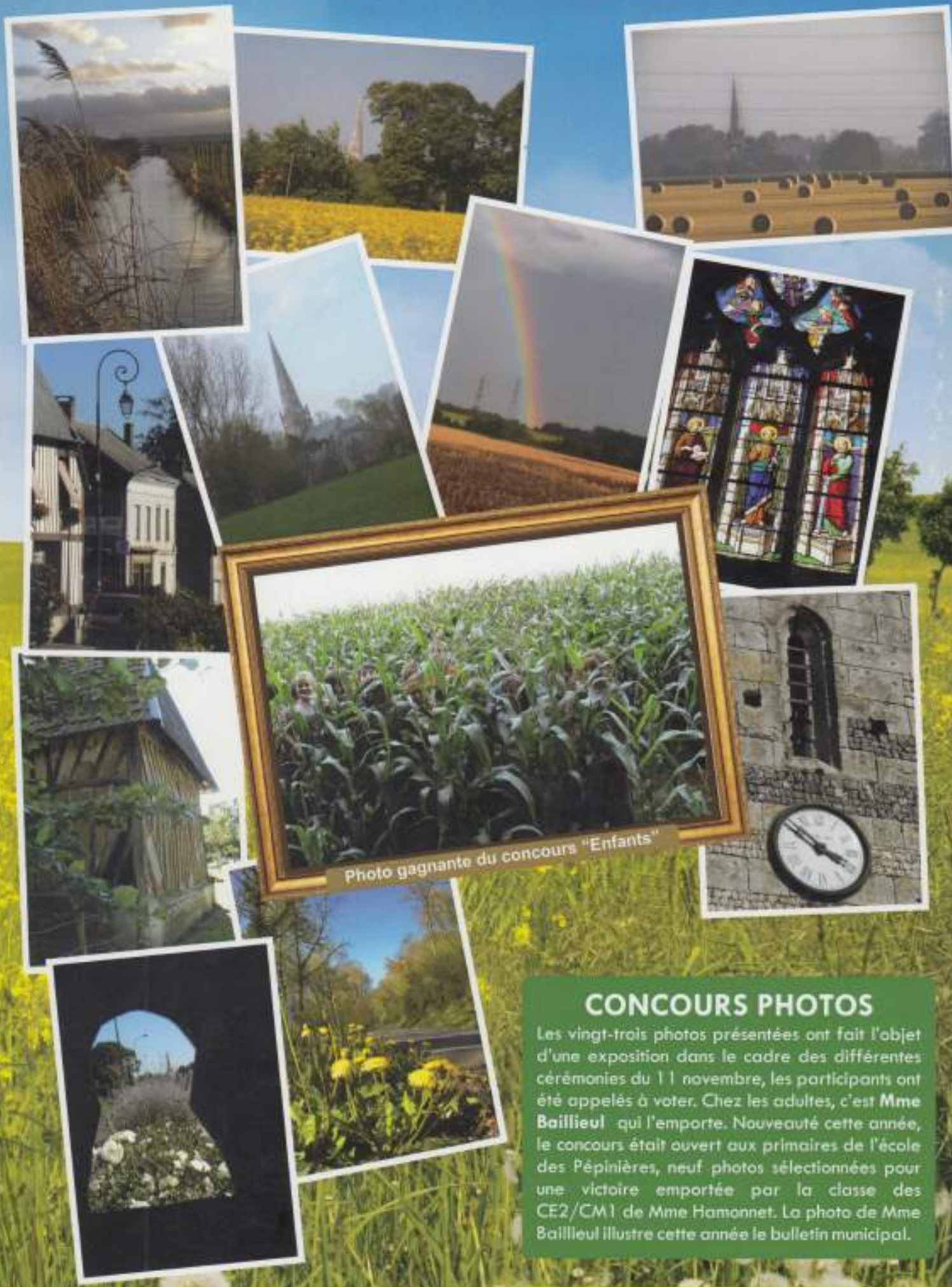


Photo gagnante du concours "Enfants"

CONCOURS PHOTOS

Les vingt-trois photos présentées ont fait l'objet d'une exposition dans le cadre des différentes cérémonies du 11 novembre, les participants ont été appelés à voter. Chez les adultes, c'est **Mme Baillieul** qui l'emporte. Nouveauté cette année, le concours était ouvert aux primaires de l'école des Pépinières, neuf photos sélectionnées pour une victoire emportée par la classe des CE2/CM1 de Mme Hamonnet. La photo de Mme Baillieul illustre cette année le bulletin municipal.